



Paroisse évangélique réformée de La Glâne - Romont

ASSEMBLÉE DE PAROISSE DU 17 NOVEMBRE 2019 PROCES-VERBAL

Excusé : M. Marc-André Lüthi.

La séance est présidée par la vice-présidente du Conseil de paroisse : Mme Claudine Koenig.

Présents : 24 paroissien-ne-s ayant le droit de vote.

La séance commence à 11h00.

1) SALUTATIONS

Mme Koenig adresse les salutations d'usage aux personnes présentes. La convocation ayant été faite conformément au Règlement ecclésiastique, elle déclare l'Assemblée ouverte.

2) NOMINATION DES SCRUTATEURS

La présidente désigne Mme Elia Knoepfli et M. Jean Hervieux qui acceptent.

3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 7 AVRIL 2019

Le procès-verbal est approuvé à mains levées à l'unanimité, moins une abstention.

4) TAUX DE CONTRIBUTION DE LA PAROISSE POUR LA MISSION ET L'ENTRAIDE

Le Conseil de paroisse propose de maintenir le taux de 2 % des recettes d'impôts budgétisées. L'Assemblée approuve cette proposition à mains levées à l'unanimité, moins une abstention.

5) TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'IMMEUBLE 70

Avant de passer la parole à Luc Bardet, Mme Koenig informe l'Assemblée sur la situation actuelle et la nouvelle vision du Conseil de paroisse pour les bâtiments 68 et 70.

Actuellement, tous les appartements sont loués, y compris l'appartement de notre ancienne pasteur Vanessa Lagier. Du fait de l'aménagement d'un bureau pour le pasteur Luc Hintze dans le bâtiment 68, le secrétariat a déménagé au rez-de-chaussée, dans la salle Pentecôte. A l'exception de l'espace utilisé par la garderie, toutes les activités des groupes ont lieu dans la salle de paroisse. Il s'agit du seul espace disponible pour organiser des rencontres.

Le Conseil de paroisse souhaite tirer parti des transformations qui seront apportées au bâtiment 70 pour améliorer la situation et offrir des espaces adéquats aux activités de la paroisse. Le secrétariat et les bureaux des pasteurs seront rassemblés dans l'appartement du rez-de-chaussée, ceci afin d'être accessibles aux personnes à mobilité réduite, de disposer d'un lieu d'échange où proposer un café et d'avoir un accès direct à la chapelle.

Un appartement en duplex sera créé en utilisant les combles du bâtiment 70.

Les locaux du bâtiment 68 utilisés actuellement par la paroisse pourront soit être loués, soit accueillir d'autres activités paroissiales. L'Assemblée n'ayant pas de question, la présidente donne la parole à M. Luc Bardet pour sa présentation du projet actualisé.

6) BUDGET 2020

a) présentation

Mme Koenig donne la parole au caissier. Celui-ci procède à une présentation détaillée du budget de fonctionnement qui se solde avec un bénéfice net de CHF 3'300.- après l'amortissement de l'immeuble de CHF 35'000.- mais sans attribution aux réserves.

b) rapport de la commission de révision des comptes

La parole est donnée à M. Fritz Glauser. La commission de révision des comptes s'est réunie le samedi 9 novembre 2019. Elle a reçu des réponses satisfaisantes à ses questions et remarques. Elle propose à l'Assemblée d'approuver le budget 2020 tel que présenté.

c) approbation

Le budget est approuvé à l'unanimité à mains levées, moins une abstention.

7) ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE D'UN-E CONSEILLER-ÈRE DE PAROISSE

Le Conseil de paroisse n'a reçu aucune candidature dans les délais et aucune personne présente ne se porte candidate. La présidente propose alors, étant donné que nous arrivons en fin de législature, de reporter cette élection non pas à la prochaine Assemblée mais directement au renouvellement du Conseil pour la nouvelle législature 2021-2025.

8) INFORMATIONS DU CONSEIL DE PAROISSE

- Notre nouveau pasteur Luc Hintze est entré en fonction comme prévu le 1^{er} août 2019.
- Le Conseil de paroisse a engagé 3 nouvelles catéchètes : Mme Céline Remechido pour l'école primaire, Mme Béatrice Castella pour l'école enfantine et Mme Stéphanie Troiano pour les deux.
- M. Jacques Gmehlin, caissier, prend sa retraite à la fin de l'année après 34 ans de service. Il viendra encore présenter les comptes 2019 à l'Assemblée de paroisse de printemps 2020. Dès le 1^{er} janvier 2020, il sera remplacé par la fiduciaire Hervest.
- Au nom du Conseil et des pasteurs, Florence Blaser remercie Mme Myrta Cachin pour tout le travail qu'elle a accompli en faveur de la paroisse en lui offrant un bon cadeau. Celle-ci remercie le Conseil.

9) DIVERS

- Myrta Cachin fait une proposition : acheter une machine à souffler et aspirer les feuilles mortes pour le concierge. Le Conseil de paroisse étudiera cette proposition.
- M. Gauchat prend la parole pour remercier le caissier.
- Mme Jacqueline Butty propose aux paroissiens de soutenir la campagne d'automne du DM-EPER.

Clôture de l'Assemblée à 12h05

Romont, le 18.11.2019

Approbation le :

Isabelle Christinet, secrétaire

Ernst Maeder, président